

FORMULE 74.23.1

Loi sur les tribunaux judiciaires

CERTIFICAT DE NOMINATION À TITRE DE NOUVEAU FIDUCIAIRE DE LA SUCCESSION TESTAMENTAIRE
LIMITÉ AUX BIENS VISÉS PAR LE TESTAMENT

ONTARIO

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

SUCCESSION DE FEU (*inscrire le nom*)

domicilié(e), à son décès, à/au

profession

décédé(e) le

CERTIFICAT DE NOMINATION À TITRE DE NOUVEAU FIDUCIAIRE DE LA SUCCESSION TESTAMENTAIRE
LIMITÉ AUX BIENS VISÉS PAR LE TESTAMENT

Requérant :

Adresse :

Profession :

Sur ordonnance d'un juge de la Cour supérieure de justice, le présent octroi d'un certificat de nomination à titre de fiduciaire de la succession testamentaire est limité aux biens visés par le testament daté du _____ (et des codicilles datés du _____). Une copie du testament (et des codicilles) est jointe. Ce testament constitue le dernier testament du défunt traitant de ces biens.

Le présent CERTIFICAT DE NOMINATION À TITRE DE NOUVEAU FIDUCIAIRE DE LA SUCCESSION TESTAMENTAIRE LIMITÉ AUX BIENS VISÉS PAR LE TESTAMENT est par la présente délivré, sous le sceau du tribunal, au requérant ou à la requérant(e) susnommé(e).

DATE

greffier
adresse du greffe